



Conseil Communal de Hautemorges

**Convocation pour la séance
du lundi 13 décembre 2021**

à 20h15 - Salle du Collège de Apples

La salle sera fermée durant l'avant-séance pour éviter de perturber la présentation.
Elle sera à nouveau ouverte et accessible pour la séance du Conseil.

Avant-séance à 19h30 (fermeture des portes)

Invité : Monsieur Boris Cuénoud, Préfet du district de Morges

Sujet : Nous aborderons le travail des membres du Conseil et les rôles, fonctionnement et prérogatives des différents types de commission (permanentes, ad hoc, consultatives) et leurs caractéristiques, critères et contraintes.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Ordre du jour
4. Communications du Bureau du Conseil
5. Communications municipales
6. Préavis n°05-2021 « Règlement du personnel »
7. Préavis n°06-2021 « Indemnité communale pour usage du sol »
8. Préavis n°07-2021 « Règlement communal concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions »
9. Préavis n°08-2021 « Budget pour l'année 2022 »
10. Préavis n°09-2021 « Plafond d'endettement »
11. Programme de législature de la Municipalité
12. Nomination de commissions (selon communications de la Municipalité).
Commissions ad hoc :
 - a) Règlement sur la protection des arbres
 - b) Règlement de police et Règlement sur la vidéosurveillance
 - c) Règlement sur l'affectation de l'émolument pour usage du sol
 - d) Agrandissement collège de Pampigny
 - e) Plans d'affectation communaux
 - f) Réfection locatif Croix-du-Moulin à Apples
 - g) Règlement du Bureau du Conseil

Commissions consultatives :

- h) Commission Mobilité
- i) Commission Énergie et développement durable
- 13. Informations sur les associations intercommunales
- 14. Propositions individuelles et divers
- 15. Clôture

A l'issue de la séance, les membres du Conseil ainsi que les autorités de Hautemorges seront conviés à partager « un vin chaud ». Cette partie conviviale sera organisée à l'extérieur de bâtiment et conformément au respect des règles sanitaires en vigueur.

Pour le Bureau du Conseil

Le président :
(sign. Dominique Kohli)

La secrétaire :
(sign. Naïk Berney)

Copie à : M. le Préfet du district, M. le Greffe et Municipalité de Hautemorges, M. l'huissier,
Service location des salles, Presse locale